

**ARRETE PORTANT AUTORISATION DE MUTATION
DE M..... (Nom et Prénom) (Grade)**

L'Autorité Territoriale de

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant la demande de mutation de M..... acceptée le

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} - M..... , (grade), est autorisé à muter à (nouvelle collectivité) et sera radié(e) des effectifs à compter du

ARTICLE 2 - Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet (ou sous-préfet), à M. le Receveur Municipal, à Monsieur le Président du Centre de Gestion, à l'intéressé(e).

Le Maire (ou le Président)
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à....., le.....

Le Maire (ou le Président)

Notifié le.....

Signature de l'agent :